

1. Diplômes et brevets permettant l'animation Rugby à 5 sans obligation de formation spécifique supplémentaire :

Niveau 1 « Loisir – Bien-être » :

a) Certifications fédérales :

Brevets Fédéraux : Initiation, Développement, Perfectionnement, Optimisation.

Certificat Fédéral Rugby à 5 (délivré avant janvier 2020)

b) Certifications de la Branche Professionnelle Sport

CQP « Moniteur de Rugby à XV » et CQP « Technicien Sportif de rugby à XV »

c) Diplômes d'Etat

BPJEPS « Activités Sports collectifs mention Rugby à XV », BPJEPS « Educateur sportif mention Rugby », BPJEPS Activités Physiques Pour Tous.

DEJEPS « Perfectionnement sportif mention Rugby »

DESJEPS « Performance sportive mention Rugby »

BEES 1°degré Rugby - BEES 2°degré Rugby - BEES 3° degré Rugby

2. Diplômes et brevets permettant l'animation Rugby à 5 « Santé » dans le cadre du « sport sur ordonnance » sans obligation de formation.

Il n'y a pas d'équivalence attribuée pour ces diplômes puisqu'ils sont inscrits au décret du 30/12/2016.

Il est conseillé de participer à la formation pour approfondir les connaissances sur les pathologies chroniques.

Niveau 2 « Santé » :

CQP moniteur Rugby à XV avec la qualification complémentaire « APS sur prescription médicale »

BPJEPS « Activités Sports collectifs mention Rugby à XV », BPJEPS « Educateur sportif mention Rugby », BPJEPS Activités Physiques Pour Tous.

DEJEPS « Perfectionnement sportif mention Rugby »

DESJEPS « Performance sportive mention Rugby »

BEES 1°degré Rugby - BEES 2°degré Rugby - BEES 3° degré Rugby